Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 15 décembre 2016

INFORMATION MEDIAS

Entretien avec Mme Anne-Marie POMMIER, Présidente de l'Association polyvalente d'actions judiciaires (APAJ) de Polynésie française

M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, s'est entretenu, cet après-midi, avec Mme Anne-Marie POMMIER et Mme Cécile MOREAU, respectivement Présidente et Directrice de l'Association polyvalente d'actions judiciaires (APAJ) en Polynésie française.

L'Association Polyvalente d'Actions Judiciaires de Polynésie française est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901. Communément appelée « *te rama ora* » (la flamme, le foyer de vie), cette association d'aide aux victimes, affiliée au réseau de l'Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation (INAVEM), a pour vocation d'aider toutes les victimes d'infractions pénales sur le territoire de Polynésie française.

Membre actif du Conseil de prévention de la délinquance en Polynésie française, l'APAJ intervient tant pour accompagner les victimes que dans la prévention de la délinquance et de la récidive.

Le cumul de ces missions, loin d'être antagonistes, favorise une prise en charge de qualité des victimes, mais aussi des auteurs d'infractions pénales. Ces missions permettent à l'association d'avoir une approche globale et intégrée, de mettre en relief les problématiques de chacune des parties et de proposer des réponses réalistes et adaptées aux diverses situations qui se présentent.

En 2016, outre ses missions traditionnelles pour lesquelles l'APAJ bénéficie du soutien financier de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) ; l'association a organisé les « 3èmes assises de l'aide aux victimes et de la prévention de la délinquance » ; celles-ci ont rassemblé l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte et la prévention de la délinquance autour d'une démarche de réflexion collective.

Les conclusions de ces assises viendront, notamment, alimenter les travaux du Conseil de prévention de la délinquance en Polynésie française dont le comité de pilotage va être prochainement réuni.

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr